

*Ministère des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer*

Le Chef de Cabinet



référence : CCY/A/06008870/PP

Paris, le

22 MAI 2006

Monsieur le Président,

Par courrier du 10 mai, vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Dominique PERBEN, ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, sur la situation ferroviaire dans votre département, le Lot et dans les départements voisins : le Tarn, l'Aveyron et le Tarn et Garonne.

Vous faites également part de votre souhait d'obtenir la mise en place d'une concertation entre la SNCF et les parties concernées à ce sujet.

Le ministre a pris connaissance avec intérêt de votre courrier.

Sensible à vos préoccupations, j'ai adressé votre correspondance au président de la SNCF, afin qu'une réponse vous soit apportée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Luc DUPRIEZ

Monsieur Christophe SCHIMMEL
Président de l'Association de défense
de la gare d'Assier et promotion du rail
Mairie
46320 ASSIER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer

cabinet du ministre



COURRIER RECU
LE 29 MAI 2006
MAIRIE D'ASSIER
46320

Monsieur Christophe SCHIMMEL
Président de l'Association de défense
de la gare d'Assier et promotion du rail
Mairie
46320 ASSIER